



Accord Reconnaissance des Compétences et Qualification : Suite de l'histoire...

A la Direction Marketing Grand Public (DMGP), depuis notre point fin 2018 sur le déploiement de ARCQ, la situation est plutôt favorable à plusieurs niveaux :

- *le push mail salarié concernant l'auto évaluation des compétences a bien été envoyé aux salarié(e)s le 24/01/2019 pour une réponse fin février 2019,*
- *le pilote a bien été exploité avec un retour auprès des équipes et quelques ajustements ont été pris en compte dans les définitions des compétences des 2 métiers.*

Des points de vigilance demeurent :

- *d'une part les compétences qui ne figurent pas dans le nouveau référentiel métier mais qui sont exercées, ne sont pas prises en compte,*
- *d'autre part toutes les activités antérieures à 12 mois ne peuvent être intégrées ce qui ouvre la voie à des contentieux sur la partie reconnaissance de l'accord.*

A la Direction Clients Grand Public (DCGP), nos inquiétudes exprimées en fin d'année sont plus que jamais fondées.

En effet, lors de la présentation du 18/10/18 faite aux salarié(e)s DCGP était annoncé un déploiement courant 1^{er} trimestre 2019, le second point important de l'annonce était la mise en place d'un pilote au S2 2018.

A ce jour, aucune information concernant le déploiement ou le pilote n'a été communiquée. Même les représentant(e)s du personnel n'ont pas eu de réponses précises à leurs questions lors des réunions DP mensuelles.

A la Direction Finance Stratégie et Développement (DFSD), depuis octobre, le calendrier de déploiement annoncé est respecté.

Une présentation aux salarié(e)s expliquant le processus d'évaluation et le calendrier associé a été réalisée, les managers ont suivi une formation et les entretiens d'auto évaluation vont pouvoir commencer.

Les fiches métiers ont toutes été créées, en revanche, les représentants du personnel n'ont pu obtenir d'informations claires sur les ajustements éventuels intervenus lors du pilote.

A la Direction Métiers Pro/Pme, la situation est quasi inchangée par rapport à Octobre 2018. Les seules avancées : pas de pushmail salarié mais peu de temps après la distribution de notre tract d'octobre, les RH ont organisé quelques réunions d'infos sur ARCQ.

Aux dernières questions des DP, les réponses obtenues sont très floues tant sur l'avancée de la généralisation des nouvelles fiches métiers que le positionnement des salarié(e)s des équipes sur le nouveau référentiel. Aucun calendrier autre qu'une généralisation en 2019 n'est annoncé.



A la Direction Communication Orange France (DCOF), en janvier 2019, 2 sessions de formation ont été organisées auprès des managers et 2 calls en février 2019 auprès des salarié(e)s.

Les RH ont donné le GO aux managers pour lancer le déploiement et positionner leurs équipes sur le nouveau référentiel dès maintenant.

D'ici début avril, les auto-évaluations devront être faites ainsi que l'évaluation des compétences par le manager.

Cependant, pas d'information ni de transparence sur les participants aux ateliers référentiel métier, ni sur le ou les pilotes menés, ni sur les bilans malgré les questions posées en réunion DP mensuellement.

La CFDT poursuit ses actions pour que l'Accord RCQ soit mis en place plus vite et mieux

Vos élu(e)s et Délégué(e)s du Personnel pour Orange France Siège agissent à plusieurs niveaux afin que ce déploiement intervienne désormais dans le plein respect des termes de l'accord.

Concernant le montant de promotions, Orange France reconnaît (enfin !) qu'un montant zéro n'est pas possible et annonce désormais que « la reconnaissance ne doit pas être ridicule et doit se voir sur le bulletin de paie jusqu'à 0,8 à 1% minimum et ce, même si le salarié a bénéficié d'une MEC ou d'une promotion les 2 années précédentes ».

La CFDT ne lâche rien et revendique l'application immédiate des minimas de 2% et 4% inscrits et l'application stricte de l'accord dans son intégralité.

Afin d'éviter une application différenciée entre salariés issus de différentes directions, ce qui est loin de l'esprit même de l'Accord RCQ, la CFDT fait remonter tant au niveau local que national les alertes provenant de toutes les Directions Orange France.

...Prochain épisode :

la multilatérale ARCQ du 20 mars 2019

N'hésitez pas à contacter vos élu(e)s :

- soit au local du bâtiment E - permanence chaque lundi de 13h à 15h

- soit sur adresse mail : cfdt.ofs.orange@gmail.com

- soit directement par vos élu(e)s : *Myriam Ammari, Jeanne Bailly, Christine Becquemont, Antoine Brouchet, Caroline Durant, Jean-Claude Fresnay, Thierry Jouan, Xavier Laporte, Emile Laurent, Nicole Le Flecher, Céline Mounier, Emmanuelle Naud, Christine Pradeilles, Raphael Santerne, Monica Valente*

